

Cour d'Appel de Paris  
Tribunal de Gr: [REDACTED]  
Chamb: [REDACTED]

Jugement du : [REDACTED]  
N° minute : [REDACTED]  
N° parquet : [REDACTED]

## JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel [REDACTED] le SEIZE OCTOBRE  
DEUX MILLE DIX-HUIT,

[REDACTED]

a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et  
poursuivant

ET

Prévenu

[REDACTED]

Comparant assisté de Maître JOSSEAUME Rémy avocat au barreau de Paris,

Prévenu des chefs de :

CONDUITE D'UN VEHICULE EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE faits commis le  
14 juillet 2018 à ST PERE 89450  
DELIT DE FUITE APRES UN ACCIDENT PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE  
TERRESTRE faits commis le 14 juillet 2018 à [REDACTED]

Attendu [REDACTED]

[REDACTED]

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et **contradictoirement** à  
l'égard de [REDACTED]

**Relaxe** [REDACTED] pour les faits de CONDUITE D'UN  
VEHICULE EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE - 41 - commis le 14 juillet 2018 à  
[REDACTED] et de DELIT DE FUITE APRES UN ACCIDENT PAR  
CONDUCTEUR DE VEHICULE TERRESTRE - 42 - commis le 14 juillet 2018 à [REDACTED]  
[REDACTED]